

Quand Washington torpille le Venezuela et... la Colombie

Par [Maurice Lemoine](#)

Mondialisation.ca, 19 mai 2023

[Mémoire des luttes](#)

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Histoire et Géopolitique](#)

À l'initiative du président colombien Gustavo Petro, une vingtaine de pays se sont réunis le 25 avril en Colombie pour tenter de « contribuer à la reprise du dialogue politique » au Venezuela. Alors que se profile l'élection présidentielle de 2024, les négociations menées au Mexique entre le gouvernement chaviste de Nicolás Maduro et la Plateforme unitaire – l'une des factions de son opposition – sont en effet gelées depuis novembre 2022.

Une telle démarche n'eut pas été possible sans la normalisation menée à bien par Petro, depuis son arrivée à la présidence, avec son voisin vénézuélien. Les relations diplomatiques étaient rompues depuis février 2019, le président Iván Duque ayant agi en allié inconditionnel de l'administration de Donald Trump dans l'entreprise de déstabilisation menée contre la République bolivarienne.

Fort d'un passé au sein de la guérilla du M-19 (1974-1990), Petro, premier président de gauche dans la tragique histoire républicaine de son pays, a une claire notion de ce qu'est l'impérialisme, même s'il ne prononce pas le mot à tout propos. De ce fait, il est à même de juger ce qu'a été l'agression menée depuis Washington, avec l'aide de comparses tels que Duque ou le brésilien Jair Bolsonaro, contre le gouvernement bolivarien. Pour d'aussi évidentes raisons, il a par ailleurs besoin de rapports normalisés avec celui-ci.



Conférence internationale sur le Venezuela et le président colombien Gustavo Petro, Bogota, 25 avril 2023.

Photos : Cristian Garavito – [Presidencia](#).

Le difficile processus de « paix totale » que Petro tente de mener dans son propre pays jouit

en effet de l'appui du Venezuela, l'un des trois pays garants (avec Cuba et la Norvège) des négociations qu'il a entreprises avec (entre autres) l'Armée de libération nationale (ELN), l'une des guérillas historiques encore en activité. Sachant que, de son côté, Caracas a tout intérêt à une fin des conflits armés en Colombie, divers groupes insurgés (dont l'ELN) et/ou narco-criminels agissant à cheval sur la frontière et opérant, avec des conséquences néfastes, en territoire vénézuélien [1].

Autre dimension des relations entre les deux pays : la terrible crise économique provoquée par les mesures coercitives unilatérales (communément appelées « sanctions ») des Etats-Unis contre Caracas a provoqué une forte migration de Vénézuéliens. Principal pays d'accueil du fait des 2219 kilomètres de frontière commune, la Colombie en a reçu de l'ordre de 2,2 millions d'après l'organisme Migración Colombia. Un évident fardeau. L'opération de « retours volontaires » prônée par Pétro ne peut qu'être favorisée par une amélioration de la situation économique au Venezuela. Effective depuis plusieurs mois, cette embellie a déjà eu des effets positifs puisque, constate le président colombien, *« les dernières données dont je dispose sont que la direction [des flux de déplacés vénézuéliens] n'est plus du Venezuela vers la Colombie, mais de la Colombie vers le Venezuela ; nous allons examiner cela avec plus de temps pour faire une évaluation approfondie [2]. »*

Enfin, la réouverture de la frontière allant de pair avec une économie vénézuélienne revigorée ne peut que stimuler une reprise des échanges commerciaux dont l'effondrement a lourdement affecté les deux pays.

Le 23 mars 2023, et pour la troisième fois - la première ayant eu un caractère très spectaculaire par sa portée symbolique et l'excellence manifeste des relations entre les deux hommes -, Petro a rencontré officiellement Nicolás Maduro. C'est avec l'accord de ce dernier qu'il a organisé la conférence du 25 avril, Maduro exprimant, lors d'un programme télévisé, *« tout le soutien du Venezuela pour que ce sommet dynamise et relance la lutte de notre pays pour obtenir le respect de sa souveraineté, de son indépendance et la levée définitive de toutes les mesures coercitives unilatérales »*. Par ailleurs, et avant même une rencontre de Petro avec Joe Biden, à Washington, le 20 avril 2023, les Etats-Unis avaient confirmé qu'ils ne s'opposeraient pas à cette initiative et qu'ils enverraient même une délégation.

Impliquant fondamentalement la « communauté internationale » et prévue pour se dérouler sans présence de Vénézuéliens, la réunion n'en a pas moins été précédée d'une entrevue de Petro avec une délégation de la Plateforme unitaire, le secteur anti-chaviste qui, sous l'égide du royaume de Norvège, menait les négociations au Mexique jusqu'à leur interruption. Emmenés par leur coordinateur Gerardo Blyde, les opposants n'ont toutefois été reçus que dans la résidence officielle de Hato Grande, située à Sopó, à une cinquantaine de kilomètres de Bogotá, et non au Palais présidentiel. Si figuraient dans la représentation des membres du parti conservateur Primero Justicia (PJ ; Justice d'abord), d'Action démocratique (AD ; supposément social-démocrate) et du parti dit abusivement « de centre-droit » Un Nouveau temps (UNT), aucun représentant du très radical (pour ne pas dire factieux) Volonté populaire (VP) n'avait fait le déplacement [3].

Il s'agissait de fait de la seconde rencontre entre Petro et Blyde. Les deux hommes s'étaient déjà retrouvés à Paris, le 11 novembre 2022, en compagnie du négociateur de Maduro, le président de l'Assemblée nationale Jorge Rodríguez, et des chefs d'Etats français et argentin Emmanuel Macron et Alberto Fernández.



Rencontre de Gustavo Petro et de Nicolas Maduro, le 1er novembre 2022, à Caracas.

En Colombie, les opposants ont pu exposer au président Petro « *la situation difficile* » que vivent les Vénézuéliens et « *les mesures nécessaires pour sauver la démocratie* » grâce à « *des élections libres, observables et vérifiables répondant aux normes démocratiques internationales* ». Ils ont néanmoins précisé que – après l’avoir longtemps et ardemment soutenue ! – ils laissent derrière eux « *la politique de pression maximale* » mise en œuvre par Trump et symbolisée, de janvier 2019 à janvier 2022, par l’Etat parallèle du président autoproclamé Juan Guaido. Par l’intermédiaire de Blyde, ils ont également affirmé applaudir l’initiative de Petro : « *Nous croyons que cette réunion est très importante et nous avons l’espoir qu’elle soit couronnée de succès* [4]. »

Feu vert, donc, et en apparence, bonne volonté, à tous les niveaux.

Ouverture de la Conférence. Se retrouvent au Palais de San Carlos, siège du ministère colombien des Affaires étrangères (et, en son temps, quartier général de Simón Bolívar), trois ministres des Affaires étrangères (Chili, Bolivie, Argentine) ; Celso Amorim, conseiller et homme de confiance du président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva ; Jonathan Finer, adjoint à la Sécurité nationale des Etats Unis et Chris Dodd, conseiller spécial du Département d’Etat pour les Amériques ; Josep Borrell, haut représentant de l’Union européenne (UE) pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ; des ambassadeurs ou diplomates de treize pays [5].

Brillant orateur, le président Petro prononce le discours d’inauguration. « L’Amérique ne peut pas être un espace de sanctions, l’Amérique doit être un espace de libertés et l’Amérique doit être un espace de démocratie », attaque-t-il d’emblée, se plaçant à équidistance des acteurs vénézuéliens et internationaux du conflit. Il revient d’emblée sur une suggestion prononcée dès son arrivée au pouvoir : que le Venezuela réintègre le Système interaméricain des droits de l’Homme (SIDH). L’entité, que Caracas a quittée en 2012, dépend de l’Organisation des Etats américains (OEA), abandonnée elle aussi en 2017

en raison de son ingérence éhontée dans les affaires du pays.

Petro expose ensuite l'idée force qu'il a déjà développée lors de son entretien avec Biden : la mise en œuvre d'un processus à « deux voies » qui avanceraient en parallèle. Soit l'élaboration de garanties pour la prochaine échéance électorale allant de pair avec l'élimination progressive des sanctions unilatérales imposées au Venezuela.

De la rencontre qui a suivi, tenue à huis clos durant tout l'après-midi, peu de détails ont filtré. Dans son intervention devant la presse, le ministre colombien des Affaires étrangères, Álvaro Leyva ne lira qu'un bref communiqué final de 258 mots exprimant les « positions communes » des délégations présentes. En premier lieu, « *la nécessité d'établir un calendrier électoral permettant des élections libres, transparentes et avec toutes les garanties pour tous les acteurs vénézuéliens* ». En appui à cet objectif initial, une prise en compte des recommandations de la Mission d'observation électorale de l'Union européenne (UE) présente lors des scrutins régionaux et municipaux de novembre 2021. Troisième point : « *que les démarches [précédentes] convenues à la satisfaction des parties aillent de pair avec la levée des différentes sanctions* ». L'ensemble devant être acquis dans le cadre de négociations reprises à Mexico.

Au-delà de ces préconisations somme toute sans surprises, aucun engagement concret n'a été annoncé. D'après Álvaro Leyva, le président Maduro, les secteurs de l'opposition et la société civile seraient ultérieurement informés des résultats de l'événement « *pour évaluation et commentaires* ». Les délégations participantes devant être convoquées à court terme, afin d'en suivre les développements.

Le sujet divise évidemment l'opposition vénézuélienne, par définition... divisée. Les partisans du dialogue avec le pouvoir ont soutenu l'initiative de Petro. La droite radicale (vénézuélienne et colombienne) l'accuse de « *faire le jeu de la dictature* ». C'est évidemment la position de l'inévitable Juan Guaido. Lequel a tenté de profiter de la conférence pour monter l'un de ses habituels « shows ».

Dans les faits, alors que jusque-là il n'était rien, Guaido est désormais moins que rien. Seule son élection à la tête de l'Assemblée nationale (AN), pendant toute l'année 2019, a permis à l'administration Trump de faire de ce parlementaire un supposé Président de la République intérimaire. Depuis les législatives du 6 décembre 2020, boycottées par les radicaux, mais auxquelles a participé l'opposition démocratique, Guaido n'est même plus député. Il n'a pu maintenir ce conte - président de l'« Assemblée nationale 2015 » - que grâce au soutien inconditionnel de la Maison-Blanche - du républicain Trump au démocrate Biden - et du Département d'Etat.

Il se trouve que, fin 2022, ce fictif président intérimaire a demandé à la fictive « AN-2015 » de prolonger son mandat fictif, ainsi que la fictive architecture institutionnelle parallèle, pour une durée fictive d'un an à partir du 5 février 2023. Et que le ciel lui est tombé sur la tête : trois des quatre partis (le G-4) constituant l'opposition radicale - AD, PJ et UNT (désormais G-3) - ont fait sécession. Agissant en sous-main et estimant que Guaido a échoué dans les objectifs qui lui avaient été fixés - renverser Nicolás Maduro -, les Etats-Unis ont en effet modifié leur stratégie. Le 30 décembre, par 72 voix pour, 29 contre et 8 abstentions, Guaido a donc été éjecté par la majorité de ses ex-soutiens « pour cause d'inutilité » [6].

Dans les jours précédant la rencontre de Petro avec Biden, Guaido était déjà monté au

créneau contre les propositions du président colombien : « *Pour qu'il n'y ait pas de sanctions, nous avons besoin d'une démocratie à 100 %, et le fait que nous ne l'ayons pas est la cause des sanctions. La démocratie se construit avec des actes concrets, pas avec des mots.* » L'annonce de la conférence internationale du 25 avril le hérissé : d'abord sur le principe ; ensuite et plus encore parce qu'il n'y a pas été invité. Comme à son habitude, le « rien intérimaire » décide de s'offrir un coup médiatique. Malgré l'interdiction de quitter le territoire vénézuélien – où il est poursuivi par la justice –, il passe clandestinement dans le pays voisin pour perturber le déroulement de l'événement. Il ameute les réseaux sociaux : « *Je viens d'arriver en Colombie, comme des millions de Vénézuéliens l'ont fait avant moi, à pied.* » Annonce une conférence de presse. Réclame une réunion « *avec les délégations internationales présentes* ». Prévoit de participer à un *sit-in* devant le palais de San Carlos où se déroule la conférence.

Guido a juste oublié un détail. Ce n'est plus son ami Iván Duque qui gouverne la Colombie, mais Gustavo Petro. Il pouvait, à l'époque, entrer dans le pays par les « *trochas* » [7], sans passer par les postes frontières, accompagné et protégé à l'occasion par des groupes narcocriminels colombiens [8]. Ce temps est révolu. Les services de l'Immigration l'interpellent à Bogotá. Constatent qu'il est entré clandestinement. Ouvrent une procédure administrative. Panique à bord ! Les yankees interviennent, dans le registre « *Il faut sauver le soldat Guido* ». Ambassadeur fictif (c'est une manie !) des Etats-Unis au Venezuela, James Story, qui vit à Bogotá – les relations diplomatiques entre Washington et Caracas étant rompues –, remet à son ex-protégé un billet pour la « *capitale des ultras* », Miami. Le soir même, des fonctionnaires colombiens et deux « *agents* » états-uniens chargés d' « *assurer sa sécurité* » accompagnent Guido à l'aéroport international El Dorado et s'assurent qu'il monte dans l'avion.



Indésirable en Colombie, Juan Guaidó arrive à Miami. (capture d'écran)

Perdu, lâché de tous côtés, le clown de la politique vénézuélienne arrive le lendemain matin en Foride, d'où il délivre un message qui ne surprendra personne : « *Malheureusement, aujourd'hui, je dois dire que la persécution se fait également sentir en Colombie.* » On ignore, pour l'heure, s'il a l'intention de réclamer une intervention militaire des Etats-Unis

pour déloger Petro.

Fin de cet épisode appartenant au folklore américano-vénézuélien. Retour à la raison et à l'analyse. En effet, si nul ne doute des bonnes intentions du président Petro, les conclusions de la conférence du 25 avril méritent quelques réflexions.

L'insistance de Petro pour que le Venezuela réintègre le Système interaméricain des droits de l'Homme a avant tout pour origine son histoire personnelle. Alors que, maire de Bogotá, il venait d'être destitué en décembre 2013 par le très « uribiste » procureur général Alejandro Ordoñez [9], la Cour interaméricaine des droits de l'Homme (CIDH), lui a donné raison, a condamné l'Etat colombien et a obligé ce dernier à le rétablir dans sa fonction. Ce qui, à quelques années d'intervalle, lui a permis de devenir président de la République, sa mesure de destitution étant à l'époque où elle fut édictée assortie d'une inéligibilité de quinze ans.

Le Venezuela n'a pas forcément une vision aussi positive de l'organisme. Et ce, pour de bonnes raisons. Depuis l'arrivée d'Hugo Chávez au pouvoir en 1999, la CIDH a multiplié les décisions et les rapports particulièrement hostiles à la République bolivarienne. Elle a atteint le summum quand, en avril 2002, Chávez ayant été victime d'un coup d'Etat, elle a, par un courrier de son secrétaire exécutif Santiago Antón, ouvertement reconnu la dictature du patron des patrons Pedro Carmona. C'est le même Chávez qui, le 28 juillet 2012, a annoncé le retrait du Venezuela de la CIDH. Celle-ci venait de condamner le pays suite au jugement d'un poseur de bombe, Raúl José Díaz Peña, sanctionné pour « terrorisme » et de plus en fuite aux Etats-Unis. « *Il est regrettable d'en arriver là, mais le Venezuela y a été contraint par les décisions aberrantes et abusives qui ont été prises contre notre pays depuis 10 ans, expliqua alors le ministre des Affaires étrangères Nicolás Maduro. Aucun pays d'Europe ni les Etats-Unis n'accepterait que la CIDH y protège un terroriste.* »

Il va de soi que, quelque soit son orientation politique, tout pays épinglé par la CIDH rue dans les brancards, de bonne ou (souvent) de mauvaise foi. Force est toutefois de constater que la Commission s'acharne particulièrement sur les gouvernements progressistes. Cette même année 2012, le président équatorien Rafael Correa lui aussi sonna la charge, ulcéré d'avoir été rappelé à l'ordre pour la lourde condamnation du journaliste Emilio Palacio et du quotidien de droite *El Universo*. Dans un éditorial, Palacio avait accusé le chef de l'Etat de « *crime contre l'Humanité* », diffamation que la CIDH considéra comme une « *opinion* » dans sa dénonciation de l'Etat équatorien pour « *violation du droit à la liberté d'expression* ». Pris à partie à son tour en mai 2013, le président bolivien Evo Morales demanda ironiquement : « *Où se trouve la CIDH face aux cas de tortures et de détentions arbitraires à Guantánamo ?* » Approuvée en 1969, entrée en vigueur en 1978, la Convention américaine relative aux droits de l'Homme a été ratifiée ultérieurement par vingt-quatre pays [10] – mais pas par les Etats-Unis ! Qui font pourtant la pluie et le beau temps au sein de la CIDH grâce à leur financement (25,1 % en 2022) [11]. Tout comme ils font la loi au sein de la « maison mère », l'OEA.

Cette réalité n'échappe pas totalement à Petro puisqu'il a pris la précaution de plaider en faveur de la révision et de l'actualisation de la Convention interaméricaine, bafouée non seulement par les dictatures militaires du XXe siècle, mais aussi, plus récemment, par un certain nombre de coups d'Etat, parfois de nature « parlementaire » (Honduras, Paraguay, Brésil, Bolivie et tout récemment Pérou) contre des gouvernements élus. Il n'empêche qu'on voit mal le Venezuela réintégrer une CIDH dont le « Rapport 2022 », complètement à charge, à la limite de la caricature, paraît avoir été d'avantage rédigé par l'opposition

radicale vénézuélienne que par un organisme indépendant [12].

Courte parenthèse. En août 2021, la CIDH s'en est pris à Caracas pour une loi destinée à obliger les organisations non gouvernementales (ONG) à divulguer leurs financements en provenance de l'étranger. Le Nicaragua avait déjà eu droit au même traitement. Une persécution des ONG – toutes, par définition, blanches comme des colombes ? Sans doute réservée aux pays « civilisés », puisque nul n'y trouve à redire, une telle loi existe depuis longtemps aux Etats-Unis – le Foreign Agents Registration Act (FARA) [13].

Comme l'ont fait les responsables vénézuélien, nicaraguayen et autres, le président mexicain Andrés Manuel López Obrador (AMLO) a dû protester début mai 2023, dans une lettre à Joe Biden, contre le financement par l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) d'organisations de la « société civile » ouvertement d'opposition. Une ingérence tout à fait légitime, à l'évidence, pour la CIDH – accompagnée dans ce registre par les multinationales dites de « défense des droits humains » que sont Amnesty International ou Human Right Watch [14].

Mais alors ?

Pourquoi ne pas condamner la retentissante arrestation, le 9 décembre 2022, à Bruxelles, dans le cadre de ce qu'on appelle désormais le « Qatargate », de la vice-présidente « socialiste » du Parlement européen Eva Kaïli, de son compagnon et assistant parlementaire Francesco Giorgi, de l'ex-euro-député Pier Antonio Panzeri ainsi que de quelques comparses ? Selon l'enquête dirigée par le parquet fédéral belge, le Qatar, mais également le Maroc, auraient tenté d'influencer les décisions et les résolutions du Parlement européen par l'intermédiaire de Panzeri. Celui-ci a généreusement distribué de l'ordre de 1,5 millions d'euros de pots de vin, via son ONG Fight Impunity – une association soi-disant à but non lucratif financée par le Qatar et dont la mission présumée était de... « lutter contre l'impunité et la violation des droits humains » ! Secrétaire général d'une autre ONG, No Peace Without Justice, Nicilo Figa-Tamlamanca est également sous les verrous.

Corruption et inacceptable menace sur la démocratie européenne ici, ingérence légitime, et pourquoi pas bienvenue, là-bas ?

Quoi qu'en pense le président Gustavo Petro, la République bolivarienne a de bonnes raisons de ne rejoindre ni le SIDH ni l'OEA. Au mépris de toutes ses règles et grâce aux manigances de son secrétaire général Luis Almagro, cette dernière a, jusqu'à janvier 2023, octroyé le siège du Venezuela au représentant de l'imposteur Guaido. Le 10 mai dernier, après nombre de ses homologues – dont le bolivien Luis Arce –, AMLO, lors de sa conférence de presse matinale, a assuré que l'OEA, « *organisation au service du Département d'Etat américain* », doit disparaître, « *car elle ne sert à rien* ».

Elle a juste servi, pendant plusieurs années, à justifier, accompagner et appuyer les mesures coercitives unilatérales prises par les Etats-Unis pour asphyxier le Venezuela.

Mise en avant, la nécessité d' « élections libres et transparentes » ne fait que reprendre, sans grandes nuances, le discours ambiant prétendant qu'elles ne le sont pas. Affirmation hautement contestable. Si les divers scrutins se déroulent au Venezuela dans des conditions en apparence peu « naturelles » c'est fondamentalement parce que la droite « ultra », dans sa logique de « changement de régime » imposé depuis l'étranger, appelle systématiquement à les boycotter. Au nom de supposées fraudes aussi évidentes que celles

dénoncées par les putschistes boliviens en 2019 lorsqu'ils renversèrent Evo Morales, par Donald Trump aux Etats-Unis ou Jair Bolsonaro au Brésil. En diabolisant les opposants qui se présentent et en favorisant l'abstention, une telle démarche emmène l'opposition dans un cul de sac - 21 députés seulement sur 277 lors du scrutin législatif du 6 décembre 2020 -, mais ne remet nullement en cause la légitimité des élus chavistes. Si, en novembre 2021, décidant finalement de participer aux élections régionales - « avec l'approbation des Etats-Unis, du Canada et de l'Union européenne », précise Henry Ramos Allup, l'un de ses dirigeants - la droite ne remporte que 4 des 23 postes de gouverneurs (Nueva Esparta, Cojedes, Zulia et Barinas), c'est avant tout du fait de ses divisions ; aux municipales, elle gagne 117 mairies sur 335 (dont celle de la deuxième ville du pays, Maracaibo). Aucun des opposants élus à cette occasion n'a remis en cause le Conseil national électoral (CNE) et la régularité de la consultation [15].

Lorsque, avant de se rendre à Washington, Petro a plaidé avec un certain courage (car, aussi bien en interne qu'en externe, il ne se fait pas que des amis) en faveur d'une levée des sanctions contre la République bolivarienne, l'administration Biden a indiqué qu'elle ne le ferait qu'en cas de reprise du dialogue politique. En sortant du Bureau Ovale, Petro a évoqué deux stratégies : « Tenir d'abord des élections avant de lever les sanctions ou, de manière graduelle, en parallèle, pendant que les étapes d'un calendrier électoral sont remplies, lever les sanctions. »

Deux logiques distinctes. Les conséquences ne sont bien entendu pas les mêmes selon que l'on réduit ou supprime les mesures coercitives avant ou après l'élection. Rappelant le fameux dilemme « l'œuf ou la poule ? », la question ramène au souhait, également exprimé lors de la conférence, d'une reprise des pourparlers suspendus à Mexico. L'hypothèse est évidemment souhaitable, à condition toutefois de poser la question : pourquoi ces négociations ont-elles été interrompues ?

Lors de la dernière réunion tenue au Mexique entre le gouvernement vénézuélien et la Plateforme unitaire, en novembre 2022, un accord partiel a été signé. Prenant implicitement acte de ce que les « sanctions » asphyxient économiquement le pays, pour le plus grand malheur de sa population, cet accord prévoyait que 3,2 milliards de dollars seraient prélevés sur les sommes illégalement retenues par les Etats-Unis pour être restitués et injectés en urgence dans des secteurs aussi fondamentaux que l'éducation, la santé ou l'alimentation. L'Organisation des Nations unies se chargerait d'administrer ces fonds, en tant que garant de leur bonne utilisation.

Un long silence accompagné d'une longue pause. A la mi-janvier 2023, Jorge Rodríguez a appelé l'opposition à mettre en application le texte signé. Sans résultat. La somme promise n'arrivant définitivement pas, Maduro prit le mors aux dents et, le 16 février, annonça la rupture des négociations :

« Ils n'ont pas un seul dollar ! Ils ne peuvent pas respecter un accord qui a été discuté pendant des mois et signé avec des garants internationaux. Quelle garantie, quelle certitude, quelle motivation le gouvernement révolutionnaire peut-il avoir pour s'asseoir à nouveau à une table avec ce secteur de la Plateforme ? Aucune ! »

Sauf les niais, tout le monde a alors compris. Fin 2022, les Etats-Unis n'ont autorisé l'accord que pour faire avancer le dialogue et leur agenda politique. Pour obtenir des concessions du pouvoir. Une fois ce résultat obtenu, tout s'arrête. A la table des négociations, l'opposition

vénézuélienne ne décide de rien. Ne dispose d'aucune marge de manœuvre. Washington donne le tempo. Malgré les promesses, pas un dollar pour Caracas. Aucune libération des fonds illégalement confisqués. Il faut amener Maduro à l'élection en situation de faiblesse, au milieu d'un désastre économique et social, pour qu'il subisse un vote sanction. C'est l'histoire du boxeur à qui l'on crie de se battre à la loyale après lui avoir ligoté pieds et poings.

Est-ce à dire que dans l'injonction « *élections libres, transparentes et avec toutes les garanties pour tous les acteurs vénézuéliens* », la mention « *tous les acteurs* » ne concernerait pas les chavistes, mais uniquement la droite et l'extrême droite ?

Le 24 avril, en s'adressant aux autorités colombiennes et aux représentants de gouvernements qui participeraient le lendemain à la conférence de Bogotá, Maduro a clairement exprimé la position du Venezuela : « *Si quelqu'un parmi vous veut, aspire à ce que les négociations politiques entre ce secteur minoritaire de l'opposition, appelé Plateforme unitaire, et le gouvernement bolivarien et chaviste du Venezuela, reprennent au Mexique, vous n'avez qu'une chose à faire : dans le communiqué officiel que vous approuverez, demandez que le gouvernement américain dépose les 3,2 milliards de dollars séquestrés sur les comptes bancaires que nous avons à l'étranger pour le plan social signé dans l'accord partiel au Mexique, en novembre 2022.* »

« *Une fois qu'ils auront fait le dépôt, nous irons à nouveau au Mexique* », a ajouté le dirigeant vénézuélien.

Peu après la clôture de la conférence, le gouvernement bolivarien a réitéré « *l'impérieuse nécessité* » de lever « *toutes et chacune des mesures coercitives unilatérales, illégales et préjudiciables au droit international, qui constituent une agression contre l'ensemble de la population vénézuélienne et entravent le développement de la vie économique et sociale du pays* » [16].

« *Ce genre de réunion suscite de grandes attentes, ou peut au contraire entraîner de grandes déceptions* », avait prévenu, très lucide, dans son discours d'ouverture, le président Petro. Il n'ignorait évidemment pas que, le 2 mars 2023, comme son prédécesseur Trump, Biden a prolongé d'un an le décret qui qualifie le Venezuela de « *menace extraordinaire pour la sécurité nationale et la politique étrangère des Etats-Unis* ». Il n'ignorait sans doute pas plus que, le lendemain, le secrétaire d'Etat Antony Blinken, en remettant un rapport au Congrès, a déclaré, contre toute évidence, mais on ne peut plus solennellement : « *Le rôle du Venezuela dans la chaîne d'approvisionnement mondiale de la cocaïne est passé du statut de pays de transit à celui de pays producteur.* »

Sans doute, comme beaucoup, Petro a-t-il compté sur l'apparent assouplissement de l'attitude de Washington depuis que la guerre en Ukraine a chahuté le marché de l'énergie. En effet, après qu'en mars 2022, le président Biden ait envoyé une délégation discuter avec Maduro, reconnaissant ainsi son statut de chef de l'Etat, la multinationale Chevron a été autorisée à reprendre ses opérations d'extraction et de commercialisation du pétrole vénézuélien - l'espagnole Repsol et l'italienne ENI se voyant pour leur part octroyer la possibilité d'exporter du gaz liquide vers l'union européenne. Sans doute Petro a-t-il également pris au sérieux le « *grand ami* » Biden l'accueillant à la Maison-Blanche - « *Monsieur le président, c'est formidable de vous voir ici dans le bureau ovale...* » - avec un sourire des plus francs.

Quelques jours après la conférence internationale, douche froide et retour à la réalité. Le

1er mai, Andrea Gacki, directeur de l'Office de contrôle des avoirs étrangers (en anglais, OFAC) signe une « licence générale n° 42 ». Celle-ci établit l'autorisation de liquider les actifs de Citgo Petroleum Corporation (filiale aux Etats-Unis de la compagnie pétrolière nationale vénézuélienne PDVSA), confisquée à son légitime propriétaire par le gouvernement américain. Cette mesure de l'OFAC ouvre la possibilité pour un certain nombre d'entreprises et de multinationales - Crystallex, ConocoPhillips, O-I Glass Inc, Huntington Ingalls Industries Inc, ACL1 Investments Ltd et Rusoro Mining Ltd - ayant un litige avec Caracas, de saisir, grâce aux décisions de la justice américaine, les actions de Citgo. Sans que le gouvernement bolivarien ne puisse défendre l'entreprise, l'opposition vénézuélienne s'en étant vue attribuer la gestion. Ce que l'on qualifiera ici de « vol en bande organisée ».

Depuis janvier 2023 et la mise hors circuit de Guaido, trop « démonétisé » au sein d'une communauté internationale qui ne le prenait plus au sérieux, Washington reconnaît en effet en Dinorah Figuera - ex-députée (vivant en Espagne) du parti Primero Justicia - la présidente de l' « Assemblée nationale 2015 » (qui n'existe plus). Le 5 mai, le Département d'Etat a autorisé cette potiche purement décorative à accéder à environ 347 millions de dollars gelés dans des banques étatsuniennes et appartenant au gouvernement vénézuélien.

Une façon d'indiquer clairement que la guerre implacable menée contre le pouvoir chaviste continue. Mais aussi un cynique et insultant « bras d'honneur » à la démarche constructive du président Petro visant à ce que le Venezuela, et par-là même toute la région, revienne à la normalité.

Maurice Lemoine

Notes :

[1] Lire « Ex-rebelles, rebelles et pseudo rebelles au prisme de l'Arauca » (25 juin 2022) : <https://www.medelu.org/Ex-rebelles-rebelles-et-pseudo-rebelles-au-prisme-de-l-Arauca>

[2] <https://petro.presidencia.gov.co/prensa/Paginas/Estatuto-Temporal-de-Proteccion-debe-garantizar-de-rechos-efectivos-para-mig-221003.aspx>

[3] Outre Gerardo Blyde étaient présents dans la délégation Claudia Nikken, Tomás Guanipa, Stalin González, Luis Aquiles Moreno, Luis Emilio Rondón, Alejandro Mora et Roberto Enríquez.

[4] <https://t.co/cOZNoOanql>

[5] Barbade, Canada, France, Allemagne, Honduras, Italie, Mexique, Norvège, Portugal, Espagne, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Afrique du Sud, Turquie.

[6] Lire « Un président imaginaire renversé par une Assemblée qui n'existe pas » (17 janvier 2023) -

<https://www.medelu.org/Un-president-imaginaire-renverse-par-une-Assemblee-qui-n-existe-pas>

[7] Chemins de traverse utilisés par l'immigration clandestine, la contrebande et les réseaux criminels.

[8] Lire « Venezuela : aux sources de la désinformation (7 octobre 2019 - <https://www.medelu.org/Venezuela-aux-sources-de-la-desinformation>

[9] Uribiste : partisan du président d'extrême droite Álvaro Uribe (2002-2010).

[10] Argentine, Barbade, Brésil, Bolivie, Chili, Colombie, Costa Rica, Dominique, République dominicaine, Equateur, Salvador, Grenade, Guatemala, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panamá, Paraguay, Pérou, Suriname, Uruguay et Venezuela.

[11] https://www.oas.org/es/cidh/docs/anual/2022/capitulos/15-IA2022_Cap_6_ES.pdf

[12] <https://www.oas.org/es/cidh/informes/ia.asp?Year=2022>

[13] Lire « Vol d'hypocrites au-dessus du Nicaragua » (1er juillet 2021) - <https://www.medelu.org/Vol-d-hypocrites-au-dessus-du-Nicaragua>

[14] <https://www.amnesty.be/infos/actualites/article/mexique-faut-arreter-projet-regressif-briderait-organisations>

[15] Lire « Paysages vénézuéliens avant la victoire (chaviste) ! », 10 décembre 2021 - <https://www.medelu.org/Paysages-venezueliens-avant-la-victoire-chaviste>

[16] Caracas revendique également la fin des attaques par le biais des tribunaux étatsuniens ou de la Cour pénale internationale (CPI), ainsi que l'octroi d'une liberté absolue au diplomate Alex Saab - séquestré au Cap Vert et détenu aux Etats-Unis pour avoir participé au contournement de l'embargo empêchant l'importation d'aliments au Venezuela.

La source originale de cet article est [Mémoire des luttes](#)
Copyright © [Maurice Lemoine](#), [Mémoire des luttes](#), 2023

Articles Par : [Maurice Lemoine](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits

d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation.

Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca